

PROCÈS – VERBAL

de l'Assemblée générale annuelle

de la Section vaudoise du

TOURING CLUB SUISSE

Mercredi 22 juin 2022

16h00

Au Gymnase intercantonal de la Broye à Payerne

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 26 mai 2021
2. Rapport d'activité du TCS Vaud par son Président
3. Comptes 2021
4. Rapport des vérificateurs des comptes
5. Rapport de la Fiduciaire Saugy SA
6. Votation sur la gestion et les comptes
7. Présentation du budget 2022
8. Cotisations 2023
9. Elections statutaires
10. Informations et perspectives
11. Honorariat
12. Propositions individuelles et divers

SOMMAIRE

INTRODUCTION

▪ Salutations et bienvenue du Président	Page 3
▪ Allocution de la Présidente du Grand Conseil, Madame Laurence Cretegnny	
▪ Allocution de la Conseillère d'Etat, Madame Christelle Luisier	
1. Adoption du procès-verbal	Page 4
2. Rapport d'activité du TCS Vaud par son Président	Page 4 - 5
3. Comptes 2021	Pages 5 - 6
4. Rapport des vérificateurs des comptes	Pages 6
5. Rapport de l'organe de révision la Fiduciaire Saugy SA	Page 6
6. Votation sur la gestion et les comptes	Page 7
7. Budget 2022	Pages 7
8. Cotisation 2023 de la section	Page 7
9. Elections statutaires	Pages 8 - 9
a. Fin de mandat au sein du Comité cantonal	
b. Réélection de membres du Comité cantonal	
c. Election de nouveaux membres du Comité cantonal	
d. Réélection de délégués	
e. Vérificateur des comptes	
f. Organe de révision	
10. Perspectives par M. Michele Convertini, Directeur de la Section vaudoise du TCS	Pages 9 - 10
11. Honorariat	Pages 10 - 11
12. Propositions individuelles et divers	Page 11
ANNEXE 1 – RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES	Page 12
ANNEXE 2 – COMPTES 2021	Pages 13 - 17
ANNEXE 3 – BUDGET 2022	Page 18

Salutations et bienvenue

Le Président, Monsieur Yves-Stéphane Kellenberger, salue les membres présents et tous les invités à l'occasion de cette 104^{ème} Assemblée générale ordinaire de la Section vaudoise du TCS qui se déroule enfin à Payerne.

Le Président adresse un salut particulier aux personnalités qui nous font l'honneur et surtout l'amitié d'être présentes

- Madame Laurence Cretegny, Présidente du Grand Conseil
- Madame Christelle Luisier, Conseillère d'Etat et Cheffe du Département des institutions, du territoire et du sport (DITS)
- Madame Séverine Evéquo, 1^{ère} Vice-Présidente du Grand Conseil
- Monsieur Jacques Henchoz, Municipal à la Commune de Payerne
- Monsieur Alain Bergonzoli, Directeur de l'Académie de Police
- Messieurs Bertrand Jeandupeux, Vice-Président et Rémy-Pierre De Blonay, Secrétaire général de l'ACS Vaud
- Monsieur Yannick Giroud, Chef de la Division technique du Service des Automobiles
- Messieurs Pascal Fragnière et Sven Eckmann de l'ASTAG
- Monsieur Moreno Volpi, Directeur Corporate & Communication du TCS
- Monsieur Sébastien Leprat, Responsable Politique & Economie du TCS
- Monsieur David Erard, Président et Madame Corinne Sandoz, Secrétaire générale du TCS Section Neuchâtel
- Madame Elena Ramos, Secrétaire générale du TCS Section Fribourg
- Monsieur Franco Gerardi, Chef patrouille TCS région Ouest

Monsieur Peter Goetschi, Président Central du TCS Suisse s'est excusé.

Il adresse également un cordial salut :

- à nos chers membres d'honneur du TCS Suisse, Messieurs Daniel Burnand qui s'est excusé, Jean-François Ottesen, ainsi qu'aux membres d'honneur de la Section vaudoise, Madame Pierrette Roulet-Grin et Monsieur Alec Gambini qui nous font l'amitié d'être des nôtres aujourd'hui
- à Mesdames et Messieurs les membres du Comité cantonal
- aux membres de la Section vaudoise du TCS qui vous êtes déplacés à cette Assemblée annuelle
- aux chers jubilaires sans laquelle notre association ne serait pas ce qu'elle est.

Le Président les remercie pour leur précieuse et longue fidélité !

Il cède la parole à la Première citoyenne du canton, qui a été brillamment réélue en tant que députée au mars dernier.

Madame Laurence Cretegny, Présidente du Grand Conseil,

Le Président remercie Madame la Présidente du Grand Conseil, pour ses propos élogieux et lui souhaite une très belle fin de mandat à cette prestigieuse fonction et forme ses meilleurs vœux de réussite pour ses futures ambitions politiques.

Le Président remercie Madame la Conseillère d'Etat, d'avoir accepté notre invitation et présente en quelques mots son étonnant parcours.

La parole est donnée à Madame Christelle Luisier Brodard, Conseillère d'Etat, qui a été magnifiquement réélue au premier tour au sein du Conseil d'Etat vaudois.

Monsieur Kellenberger remercie, Madame Christelle Luisier Brodard, Conseillère d'Etat, et lui forme ses vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions.

Il accueille avec plaisir le Directeur, Monsieur Michele Convertini, ses cadres, ses collaboratrices et collaborateurs, une équipe de professionnels sans laquelle cette section ne connaîtrait pas le succès grandissant qui est le sien.

Monsieur Yves-Stéphane Kellenberger, ouvre ensuite officiellement cette Assemblée en chargeant

- Mme Sonia Glassey, de prendre les notes nécessaires à la rédaction du procès-verbal de cette Assemblée.

L'article 19 des statuts stipule que l'Assemblée générale doit être convoquée au moins 15 jours à l'avance, par publication dans notre organe officiel. Cette convocation ayant été insérée dans le « ça roule » qui a paru le 31 mars 2022 ainsi que sur notre site internet, cette Assemblée a été régulièrement convoquée et peut donc valablement délibérer.

L'ordre du jour est affiché et ne soulève aucune question. Il est donc adopté et sera suivi tel que proposé.

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 26 mai 2021

Le procès-verbal de la dernière Assemblée générale pouvait être consulté aux Points de Contact à Cossonay et à Lausanne. Il était également à disposition à l'entrée de cette salle.

L'Assemblée n'émet aucune remarque sur ce document.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale 2021 est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

2. Rapport d'activité du TCS Vaud par son Président

Le Président souligne que 2021 a été encore une année sous cloche. Il remercie tous les collaborateurs qui ont oeuvré sans relâche pour que les activités et les cours puissent se dérouler dans les meilleures conditions, devant très souvent, au vu de cette période très particulière, jongler à la dernière minute afin d'offrir les meilleures prestations possible.

2021 a aussi été une année exceptionnelle, puisque le Touring Club Suisse a célébré son 125ème anniversaire. La cérémonie officielle s'est tenue à Genève, notamment en présence du Président de la Confédération Monsieur Guy Parmelin qui a souligné l'esprit visionnaire du TCS. Les collaborateurs du Siège et des Sections n'ont pas été oubliés et ont tous été invités en deux fois à Berne pour célébrer cet anniversaire hors du commun. Pour notre part, tous nos organes ont participé à une sortie aux Diablerets avec une excursion sur le Glacier 3000.

Pour son jubilé, le TCS a fait la tournée des villes suisses afin d'aller à la rencontre des personnes et s'est arrêté à Vevey pour son étape vaudoise.

L'effectif de la Section vaudoise a passé le seuil des 190'000 membres et ne pouvons que remercier tous nos membres de l'intérêt qu'ils manifestent vis à vis de notre

association.

Le Président annonce à l'Assemblée que le projet d'assainissement et de rénovation du bâtiment « Juniors » érigé en 1968, avance à grands pas. Celui-ci sera rehaussé d'un étage en créant plusieurs salles et un auditoire, répondant ainsi à la forte demande suscitée par l'accroissement très positif des activités développées sur notre site historique. La Section vaudoise doit toutefois déployer de grands efforts afin de conjurer tous les problèmes de fournitures et d'augmentation des prix liés à la situation actuelle.

Au niveau politique, le sujet des 30km/h et du Mobility pricing sont des thèmes qui nous préoccupent également, y compris la prise en compte de la problématique récurrente liée à l'éviction des voitures des villes. En résumé, le positionnement du TCS sur le régime de vitesses en localité est le suivant : maintien de la limitation de vitesse à 50km/h sur les routes affectées à la circulation générale en localité ; possibilité d'une réduction à 30km/h sur les routes non affectées à la circulation générale ; confirmation du soutien aux zones 20km/h dans les zones résidentielles ou zones de rencontre.

Monsieur Jean-Marc Thévenaz, Directeur de la Section vaudoise, a terminé avec lustre sa dernière année à la tête de celle-ci, non sans rappeler qu'il avait déjà effectué un long parcours au niveau national en tant que Chef de la Sécurité routière du TCS. C'est donc avec une grande reconnaissance que nous avons pris congé de lui après qu'il se soit mis au service du plus grand Club de la mobilité de Suisse un quart de siècle durant.

Monsieur Michele Convertini, notre nouveau Directeur du Centre de compétence de Cossonay, a pris ses fonctions ce 1^{er} janvier 2022 et sa nomination a été officiellement confirmée le 30 mars dernier en tant que Directeur de la Section vaudoise. Il pourra s'appuyer sur une équipe très soudée, très motivée et sur laquelle il peut compter pour continuer à offrir, grâce à cet outil remarquable, les meilleurs cours dédiés à la sécurité routière. Le Président lui souhaite un excellent départ dans cette nouvelle fonction empreinte de solennité et de grande responsabilité et se réjouit d'avance que tous ses nombreux projets se réalisent à son entière satisfaction.

3. Comptes 2021

Les comptes de la Section pouvaient être consultés aux Points de contact de Cossonay et à celui de Lausanne. Un résumé était disponible à l'entrée de cette Assemblée. Le Comité cantonal a d'ores et déjà adopté à l'unanimité les comptes 2021 tels que présentés.

Le Président passe la parole au Trésorier, Monsieur Olivier Maillard, pour la présentation des comptes 2021.

M. Maillard commence sa présentation en rappelant que les comptes annuels, selon l'article 958 du CO comprennent le bilan, le compte de résultats et l'annexe.

La trésorerie évolue favorablement, les actifs circulants progressent d'environ 1 million. Dans les autres créances à court terme on trouve le compte-courant avec le Siège Central du TCS. Pour rappel, les cotisations sont encaissées par le Siège central qui crédite à la Section vaudoise sa part de cotisation. La gestion de ces disponibilités, directes sous forme de comptes bancaires, et indirectes sous forme de créance en compte-courant, est déterminante pour éviter à la Section vaudoise de payer des intérêts négatifs.

L'amortissement traditionnel des immeubles et installations se poursuit sans changement.

Au niveau du passif du bilan, les autres dettes à court terme comprennent la part des dettes hypothécaires qui arrive à échéance dans moins d'un an. Une provision avait été créée en 2020 pour l'assainissement du bâtiment Juniors, celle-ci sera utilisée cette année.

En comparaison au budget 2021, l'augmentation des finances d'inscriptions aux cours est spectaculaire. Un engouement pour les permis de conduire se confirme d'ailleurs aussi en 2022 ce qui nous permet d'être très optimiste pour cette année.

En conclusion, M. Maillard propose à l'Assemblée de reporter le bénéfice de l'année 2021 de CHF 1'015'178.91 en augmentation de la fortune de l'association, afin de consolider les fonds propres et ainsi permettre d'investir dans la nouvelle construction

Le Président remercie le Trésorier de sa présentation des comptes 2021. Avant de les passer au vote, l'Assemblée entend le rapport des vérificateurs des comptes ainsi que celui de la Fiduciaire Saugy SA.

4. Rapport des vérificateurs des comptes

La parole est donnée à M. Jean-Luc Randin, porte-parole des vérificateurs des comptes qui donne connaissance de leur rapport.

En exécution du mandat qui leur a été confié, les vérificateurs des comptes ont procédé le 6 avril 2022 à la vérification des comptes de l'exercice 2021. Les documents suivants leur ont été remis : la comptabilité générale de l'année, l'extrait des comptes avec le bilan, le compte de pertes et profits comparés à l'exercice précédent, le budget, les pièces justificatives et relevés bancaires. De plus, le Trésorier a donné toutes les informations nécessaires à l'exercice de ce mandat et répondu aux questions relevant de la gestion et des comptes de l'exercice concerné.

Les vérificateurs des comptes déclarent que la comptabilité est régulièrement tenue, que le bilan et le compte d'exploitation de l'exercice 2021 sont conformes à la comptabilité. Au vu de ces conclusions, les vérificateurs des comptes proposent à l'Assemblée d'accepter les comptes qui lui ont été présentés et de donner décharge au Comité cantonal pour sa gestion de l'exercice 2021.

Le Président adresse ses remerciements à M. Jean-Luc Randin et à ses collègues pour avoir examiné avec tout le sérieux requis le bon usage fait des cotisations et des autres recettes générées par les activités de la Section.

5. Rapport de la Fiduciaire Saugy SA

Le rapport est présenté par M. Saul. Il représente la Fiduciaire Saugy SA qui est chargée de réviser les comptes, une obligation voulue par l'article 15 de nos statuts.

Monsieur Saul fait part à l'Assemblée du rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint. En cette qualité, la Fiduciaire Saugy SA a contrôlé, les comptes annuels de la Section vaudoise du TCS pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021. Ce contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Lors de ce contrôle, l'organe de révision n'a pas décelé d'élément lui permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi (art. 957 et ss. CO) et aux statuts.

Le Président remercie M. Saul de son rapport.

6. Votation sur la gestion d'activité et les comptes

A la suite de ces informations et de ces rapports, l'Assemblée ne demande pas la parole et le Président passe au vote.

Le rapport de gestion du Comité cantonal et les comptes 2021 de la Section vaudoise sont adoptés à l'unanimité.

M. Kellenberger remercie les membres du Comité cantonal, du Bureau Exécutif, ainsi que les membres des diverses commissions ou des groupements de la section pour tout le travail fourni en 2021.

7. Présentation du budget 2022

Seul compétent pour adopter ce budget, le Comité cantonal l'a validé dans sa séance du 15 décembre 2021. Par souci de transparence, il est porté à la connaissance de l'Assemblée. Celle-ci est ainsi informée des moyens mis à disposition des activités de la section.

La parole est donnée au Trésorier, M. Olivier Maillard, qui commente ce budget 2022 en précisant que lorsque le budget a été effectué, on se trouvait toujours dans l'incertitude du post-covid et les chiffres 2021 n'avaient pas encore été finalisés. La section espère que les finances d'inscription aux cours dépasseront les projections, tout comme les contrôles techniques et compte sur la stabilité des produits de cotisations.

En ce qui concerne les charges, le souci de la maîtrise des coûts demeure, comme d'ailleurs la volonté d'offrir aux membres et de façon générale aux personnes qui viennent à Cossonay un Centre efficace et à la pointe du progrès. La communication est aussi un axe important pour la Section. Ce qui explique que les chiffres soient plus élevés en 2021 que le réel 2020. Pour rappel, la charge d'amortissement calculée comme la charge d'intérêts, le tout pour environ 1.3 million, est chaque année un défi relevé avec succès par la Section vaudoise qui reste confiante.

Le Président remercie M. Olivier Maillard de sa présentation.

8. Cotisations de section 2023

Le Comité cantonal a décidé de ne pas changer les cotisations annuelles de la section. Cette position est identique à celle du Conseil d'administration du Touring Club Suisse qui proposera le statu quo lors de l'AD du 24 juin prochain pour la cotisation centrale lors de sa prochaine l'Assemblée des délégués.

Pour la bonne forme, le Président prie les membres qui acceptent de maintenir la cotisation de section inchangée, d'exprimer leur volonté en levant leur carte de vote.

L'Assemblée décide à l'unanimité de maintenir le montant actuel des cotisations annuelles de la Section vaudoise.

9. Elections statutaires

a. Fin de mandat au sein du Comité cantonal

Monsieur Pascal Zahler a décidé de ne pas renouveler son mandat après 24 années passées à la Section vaudoise du TCS. Le Président et tous les collaborateurs lui souhaitent bon courage afin de mener à bien ses futurs projets.

Nous enregistrons la fin de mandat pour Monsieur Panagiotis Tzieropoulos qui a œuvré durant près de 37 ans au sein de la Section vaudoise du TCS. Le Président et toute la section le remercient pour son engagement et lui souhaitent une retraite bien méritée en lui remettant un stylo TCS ainsi qu'un bon cadeau.

b. Réélection de membres au Comité cantonal

Cette année, 3 membres sont soumis à réélection, il est proposé à l'Assemblée de réélire pour un nouveau mandat :

Monsieur Serge Demierre, Moudon

Monsieur Fabien Fasel, Vallamand

Monsieur Marcel Lanz, Gland

L'Assemblée décide à l'unanimité de réélire les 3 membres du Comité cantonal précités.

Le Président les félicite pour leur renouvellement et les remercie de leur engagement.

c. Election de nouveaux membres au Comité cantonal

Afin de compléter l'effectif du Comité cantonal, il est proposé à l'Assemblée deux candidats.

Madame Florence Texier Claessens, Cossonay

Monsieur Jacques Antenen, Lausanne

Après une brève présentation de chaque candidat, le Président demande à l'assemblée de bien vouloir lever leur carte de vote en cas d'accord pour une élection en tant que nouveaux membres du Comité cantonal.

Madame Florence Texier Claessens et Monsieur Jacques Antenen sont élus à l'unanimité au Comité cantonal.

Le Président les félicite pour cette brillante élection et leur souhaite d'ores et déjà une cordiale bienvenue au sein du Comité cantonal.

d. Réélection de délégués pour l'Assemblée des délégués

Cette année, au sein des Délégués de la Section vaudoise du TCS 4 candidats sont soumis à réélection, il est proposé à l'Assemblée de réélire pour un nouveau mandat :

Madame Marie-Anne Codourey, Grandvaux

Madame Christine Gyger, Aubonne

Madame Isabelle Lusti, Etoy

Monsieur Marc Nicolet, Chexbres

L'Assemblée réélit à l'unanimité les 4 délégués. Le Président les félicite et les remercie de leur engagement.

e. Vérificateurs des comptes

Aucun poste n'est à repourvoir

f. Réélection de l'Organe de révision

Législation fédérale oblige, les comptes de la section doivent être révisés par un organe élu par l'assemblée générale. Les statuts (à l'art. 29) prévoient que ces comptes, en sus de l'examen des vérificateurs, sont « également soumis à un réviseur agréé ». Cette désignation incombant à l'Assemblée générale, il est proposé à celle-ci de confier à nouveau ce mandat à la Fiduciaire Saugy SA qui l'assume depuis l'année passée.

N'ayant émis aucune autre proposition, ni avis contraire, ni abstention, le mandat de révision des comptes 2022 est officiellement confié à la Fiduciaire Saugy SA de Lausanne.

10. Informations et perspectives par son Directeur

Le Président passe la parole à M. Michele Convertini, qui donne de plus amples informations sur les affaires en cours et les perspectives à venir.

Le Directeur remercie tout d'abord le Bureau exécutif ainsi que le Comité cantonal pour lui avoir fait confiance en le nommant à ce poste. Ainsi qu'à Monsieur Jean-Marc Thévenaz pour son accompagnement.

En ce qui concerne le domaine des « Infrastructures & Bâtiments », le remplacement des surfaces glissantes sur les pistes est terminé. La gestion informatique des pistes est maintenant totalement gérée par une entreprise locale à Ecublens.

3 ruches ont été installées à l'entrée du centre de Cossonay, toute la haie sur le pourtour du centre a été remplacée. Un pierrier a été créé vers l'antenne Swisscom et des arbustes ont été plantés sur le haut du parking employés pour respecter le plan biodiversité de la commune. Nous avons aussi profité du chantier pour récupérer de la terre afin d'améliorer la piste off-road. Une réflexion quant à la création d'un nouveau réservoir d'environ 300m³ pour la récupération des eaux de pluie est en cours.

Dans le secteur de la « Technique & Contrôle », les chiffres sont bons, dans la même lignée de 2021. Un agent supplémentaire a été formé pour les contrôles gaz. En 2022 la section souhaite mettre l'accent sur les services camping-car et caravanes. Après une longue réflexion, nous sommes arrivés à la conclusion que la station mobile ne répond plus aux besoins actuels, de ce fait nous allons nous en séparer. Au vu de l'évolution, des groupes de travail entre les sections et le siège se sont formés afin de relever les différents défis qui nous attendent.

Au niveau de la « Formation & Perfectionnement » les chiffres sont bons et tenons largement notre budget. Tous les cours ont été revus et adaptés aux besoins actuels. Des nouveaux cours ont également été créés afin de répondre aux besoins en tenant compte aussi de l'évolution des nouvelles technologies. Une belle collaboration à laquelle nous tenons est celle avec les véhicules d'urgences soit l'ECA, les Polices romandes, etc..

Dans les Points de contact y compris le Point de contact mobile, les chiffres sont très bons. Nous profitons, comme au niveau national, de la reprise des voyages. La tournée du bus mobile a rencontré un vif succès avec 150 visites sur 15 jours. Une tournée de 43 jours à travers les régions est planifiée. Deux collaborateurs ont été formés à la vente ou location des bornes électriques TCS.

Au niveau du « Marketing & Communication digitale », la section a une très bonne couverture médiatique grâce à notre Responsable Marketing, Monsieur Arnaud Blaser. Nous continuons à développer nos médias traditionnels comme le journal et le site internet et mettons beaucoup de force dans les nouveaux canaux (Instagram, LinkedIn, WhatsApp, Facebook, YouTube, etc.). Des clips vidéo sont produits pour la promotion de nos activités et manifestations.

Notre Grand Prix TCS qui a eu lieu au début mai a rencontré un grand succès. Les prochaines manifestations sont : le 9 juillet pour le Tour de France à Lausanne ainsi que la 7^{ème} édition du Ciné Drive-in à Cossonay du 11 au 13 août prochains. Nous continuons notre excellente collaboration avec toutes les Polices, Police Cantonale, Gendarmerie, SAN et DGMR.

Le Directeur remercie tous ces partenaires. Il adresse un grand bravo et merci à tous les collaborateurs de la section pour leur travail et leur dynamisme.

Le Président remercie le Directeur pour ces informations et pour les futurs projets dont il a parlé.

11. Honorariat

Le Président prend définitivement congé de Monsieur Jean-Marc Thévenaz, ancien Directeur qui a pris sa retraite au 31.12.2021 et de Monsieur Panos Tzieropoulos, qui pour des raisons d'âge est arrivé à la fin de son mandat.

Il rappelle l'article 5 des statuts de la Section vaudoise du TCS qui spécifie : la qualité de membre d'honneur peut être conférée par l'Assemblée générale, sur proposition du Comité cantonal, à toute personne ayant rendu d'éminents services à la mobilité, à la promotion de la complémentarité des transports ou au tourisme en général, et à la section en particulier.

Lors de sa séance du 1^{er} juin dernier, le Comité cantonal a décidé à l'unanimité de proposer à l'Assemblée générale de nommer Membres d'honneur de la Section vaudoise, Messieurs Jean-Marc Thévenaz et Panos Tzieropoulos.

Il est proposé à l'assemblée d'entériner cette décision par un tonnerre d'applaudissements, ce qui est fait. Le Président remercie l'Assemblée.

12. Propositions individuelles et divers

La Section vaudoise n'a reçu aucune proposition écrite dans le délai imparti.

La parole n'est pas demandée sous le point divers.

Les opérations statutaires de cette Assemblée générale 2022 sont ensuite officiellement closes. M Kellenberger remercie tous les membres présents de la confiance accordée au Comité cantonal.

Afin de respecter la tradition, il est annoncé que l'assemblée générale ordinaire de la Section vaudoise du TCS aura lieu **le 7 juin 2023 à l'hôtel Aquatis à Lausanne.**

Le Président souhaite à tous une excellente fin de journée et invite tous les participants à l'apéritif dînatoire qui suit.

Payerne, le mercredi 22 juin 2022

SECTION VAUDOISE DU TOURING CLUB SUISSE



Yves-Stéphane Kellenberger
Président



Michele Convertini
Directeur



Sonia Glassey
Rédactrice du procès-verbal